

**COMMUNE DE MIREPOIX (Ariège)**  
**Extrait du registre des**  
**délibérations du Conseil Municipal**  
**n° 30-2021**

Total membres	23
En exercice	23
Convocation	03/06/2021
Présents	19
Absents	4
Procuration	3
Votants	22

Par suite d'une convocation en date du trois juin deux mille vingt et un, les membres composant le Conseil Municipal de MIREPOIX (ARIEGE) se sont réunis à la salle Paul Dardier, à MIREPOIX (ARIEGE) le **lundi sept juin deux mille vingt et un à vingt heures trente**, sous la présidence de Monsieur CAUX Xavier, Maire.

Présents : CAUX Xavier, PORTET Christian, DILLON Valérie, LE MINEZ Monique, BOULBES Loïc, BARON René, ROUGÉ Pierre, JOLIBERT Marie-Christine, CHARRASSE Evelyne, VALETTE Michel, GARRIGUES Véronique, ESCANDE Jacques, MARROT Catherine, ZAROIL Mimoun, ANDRIEU Christelle, ROUCH Mylène, BOURDONCLE Stéphane, COMTE Nicolas, GIROUSSE Laurent.

Procurations : ALEXANDRE Maria à COMTE Nicolas, ALBAN Marie-Françoise à GIROUSSE Laurent, PEISER Jean Luc à CAUX Xavier

Absents : ALEXANDRE Maria, ALBAN Marie-Françoise, FOURCAUD Éric, PEISER Jean-Luc.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-7 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil. Mme. MARROT Catherine est désignée, à l'unanimité, pour remplir cette fonction.

**Objet : Demande de subvention pour la dé-végétalisation de l'ancienne cathédrale**

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal que, chaque année, des travaux de strict entretien et de dé-végétalisation sont nécessaires pour préserver l'édifice de l'ancienne cathédrale Saint-Maurice.

En 2021, le montant de cette prestation est estimé à 4 330 euros H.T.

Il propose de solliciter l'aide de la DRAC Occitanie, du Conseil Régional Occitanie et du Conseil Départemental de l'Ariège, sur la base du plan de financement prévisionnel suivant :

TRAVAUX DE DEVEGETALISATION DE LA CATHEDRALE			
DEPENSES (H.T)		RECETTES (H.T)	
Montant de travaux	4 330 €	Subvention DRAC	1732 € 40 %
		Subvention Région Occitanie	866 € 20 %
		Subvention Département de l'Ariège	866 € 20 %
		Reste à charge de la commune	866 € 20 %
<b>TOTAL</b>	<b>4 330 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>4 330 €</b>

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

**Où l'exposé de M. le Maire, et après en avoir délibéré, à l'unanimité**

- **Approuve** le plan de financement tel que présenté ci-dessus,
- **Autorise** Monsieur le Maire à solliciter des subventions auprès de la DRAC, du Conseil Régional Occitanie et du Conseil Départemental de l'Ariège, conformément au plan de financement ci-dessus,
- **Dit** que les crédits sont inscrits au budget,
- **Charge** Monsieur le Maire de toutes les démarches pour la bonne réalisation des présentes

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus, et ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire, Xavier CAUX

